

Le Ministre de l'intérieur à Cahors

Ainsi que nous le mentionnons d'autre part, M. Malvy, ministre de l'intérieur a passé la journée de lundi à Cahors pour assister à la séance du Conseil Général dont il a été élu Président.

Accompagné par notre compatriote et ami, M. Gustave Périé, son chef-adjoint de cabinet, M. Malvy est arrivé par l'express de 5 heures 30 et est descendu à la Préfecture, où durant la matinée et la journée, il a reçu de nombreux amis.

Notre distingué compatriote a quitté Cahors lundi soir par l'express de 10 heures ; au moment du départ du train, il a été salué par les autorités préfectorales et administratives et par des amis.

Citation à l'ordre du jour

Nous sommes heureux d'apprendre que notre compatriote, M. Léon Couderc vient d'être l'objet d'une très belle citation, que nous sommes heureux de reproduire :

« Le général commandant la... division d'infanterie cite à l'ordre de la division le maréchal de logis Couderc Léon du... régiment d'artillerie.

« A rempli le rôle d'officier à la batterie de tir dans les circonstances les plus difficiles le 16 mars en particulier, y a maintenu l'ordre le plus parfait sous un violent bombardement et malgré celui-ci a sauvé le téléphoniste d'une batterie voisine enseveli sous son abri. »

Ajoutons que M. Léon Couderc est le beau-frère du sympathique docteur Mendailles.

Toutes nos félicitations à l'intéressé.

Blessé à l'ennemi

Parmi les militaires blessés à l'ennemi, nous relevons le nom de notre compatriote M. Liauzu, lieutenant au 134^e d'infanterie.

M. Liauzu qui avait été promu tout récemment, a été blessé à la tête, au bras et à la cuisse par des éclats d'obus.

Il est en traitement à l'hôpital de Commercy.

Tous nos souhaits de prompt guérison à notre vaillant compatriote qui était, avant les hostilités, instituteur à Lamadeleine (près Cahors).

Au 131^e territorial

Ont été cités à l'ordre du jour au 131^e territorial pour faits de guerre :

Le chef de bataillon Laurent Marie-Jacques-Gérôme.

Le lieutenant Four Jean-Louis.

Le lieutenant Vermes Henri.

Le pionnier Bafoilo Guillaume.

Le soldat Maury Louis.

Le médecin-major Arroux Félix.

Félicitations.

CONSEIL GÉNÉRAL DU LOT

Séance du 1^{er} mai 1916

Le Conseil Général du Lot s'est réuni lundi.

La séance est ouverte à trois heures sous la présidence de M. Talou, vice-président, assisté de M. Faurie, secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

Étaient présents : MM. Talou, Faurie, Mazères, Rey, Dupuy, Peyrichou, Couderc, Darquier, Rouma, Larnaudie, Bécays, Loubet, Laparra, Mège, Delpon, Murat, Fontanille, Constant, Camborne, Malvy père et Malvy fils.

En ouvrant la séance, M. Talou, prononce l'éloquent discours suivant :

DISCOURS DE M. TALOU

Mes chers collègues,

Le Conseil général n'a plus son Président ! Le deuil de l'Assemblée accroit douloureusement pour moi le grand honneur que m'accorde, il y a trois ans, votre si précieuse et si affectueuse estime.

A ce fauteuil, ont siégés les Calmon, les Roques, les Cambre, les de Verninae, et qu'occupèrent, plus près de nous, MM. Pauliac et Cocula, le mot du Doge vaincu à la Cour du Roi de France me revient à la mémoire : mon plus grand étouffement, c'est de m'y voir !

Il m'appartient donc, Messieurs, en votre nom, d'unir dans une même expression de respect et de regret ému et unanime, nos collègues que la mort nous a ravis depuis notre dernière session : M. le D^r Alayrac, d'une si exquise amitié, d'une si absolue droiture, d'une dignité dans ses opinions, qui n'avait d'égal que sa grande bienveillance pour l'opinion des autres ; Charles Combarieu, qui fut, permettez-moi de le rappeler, mon camarade de jeunesse, d'un cœur généreux, d'une intelligence vive, d'une sûreté de jugement qu'il développa, durant sa vie trop courte, par des travaux divers, obéissant ainsi à son activité native, peut-être aussi à son tempérament combatif, toujours modéré par une souriante courtoisie et par le culte du souvenir et de l'amitié. Enfin, M. le Président Cocula !

Messieurs, la présidence du Conseil général du Lot n'a jamais été vacante que par une incompatibilité légale ou par la mort du Président. En le rappelant, j'entends rendre un égal hommage à l'Assemblée et à ses élus. Ils s'imposèrent au choix du Conseil général, ces hommes de haut mérite, d'esprit cultivé, de sens politique prévoyant et éclairé, qui, premiers propagateurs de l'idée républicaine, champions du progrès démocratique, collaborateurs avisés des réformes fiscales et sociales mûries et opportunes, n'eurent pour guide que leur patriotisme et leur amour de la Patrie et de la liberté.

M. Cocula ne sépara jamais dans son cœur la France et la République. Un pareil éloge suffit à un homme public. En le prononçant, aux obsèques de notre regrettable Président, notre éminent collègue, M. le Ministre de l'Intérieur, a traduit et résumé d'un mot les sentiments du Conseil général et de tous ceux qui conurent M. Cocula ; je ne saurais y ajouter, ce serait amoindrir le prix du souvenir que chacun de nous gardera du collègue attentif aux affaires départementales, parmi lesquelles les questions de travaux publics l'intéressèrent plus particulièrement, sans que jamais leur pérennité sur nos finances aient jamais pu le prendre au dépourvu ; du président de nos débats, dans la loyauté, la sagacité, la cordialité, même dans les discussions les plus ardentes, facilitèrent la tâche ; du vieux luttant, passionné pour ses idées et son parti, et surtout du patriote, dont les dernières paroles, dans cette enceinte, saluèrent nos vaillants soldats et l'aurore de la victoire, en une élocution du cœur dont ces murs conserveront longtemps les échos.

M. Cocula n'a été le témoin que des pre-

mières tumulues de la guerre. L'armée française a désormais abattu l'orgueil des castristes et des reîtres d'outre-Rhin. Notre race n'a pas laissé et ne laissera pas ternir l'éclat de son génie. Meurtre par la défaite, elle a par déconcompte et par dépit, subi la loi du vainqueur, et on semblait admettre comme une sorte d'axiome que la race latine était vidée, tandis que les professeurs à lunettes, leurs historiens et les espions d'avant-guerre proclamaient, exaltaient la culture germanique, magnifiaient la force, infligeaient le poison d'un utilitarisme févère dans les esprits et dans les mœurs d'une génération qu'égarait, d'autre part, les chansons charmeuses de trop magnifiques sirènes.

Mais, l'âme d'un peuple ne meurt pas. Trop oubliée peut-être, l'histoire n'a pas déserté les rivages de Méditerranée. Le beau de l'antique civilisation dont notre France est l'héritière et la gardienne. Le Tocsin des Barbares a, heureusement et soudain, sonné le réveil de la conscience, de l'enthousiasme, des traditions et des vertus de notre peuple, et tous nos fils, dans une unanime fraternité d'armes, sans aucune distinction d'origine, de classe ni de fortune, ont pris les armes, ont pris les armes pour vaincre, comme à Marathon, Zama, Bouvines et Valmy. Dans les guerres nationales, la victoire appartient au peuple qui combat pour la liberté.

A l'armée populaire, à l'armée française, aux armées de la République, aux armées, pour défendre et maintenir désormais au-dessus des coups de force la prépondérance des nations, donnons, Messieurs, notre tribut d'admiration et de reconnaissance, nous surtout, que le hasard a fait vivre, ou trop jeunes, ou trop vieux, aux deux grandes époques où l'avenir de la France était en jeu de nos armes.

Quand, après la revanche, nos enfants reviendront, puissions-nous du moins leur montrer, à la fois fiers et envieux de leur gloire, que nous avons eu, pendant qu'ils combattaient, « cet esprit de guerre, la conscience, ce dessein collectif qui nous donne, la subordination de tous les intérêts particuliers à l'intérêt commun, l'assentiment à la discipline et à l'organisation sociale », cet esprit de guerre que définissent en ces termes d'une si juste élocution un membre du Gouvernement, cet esprit de guerre qui doit, en toutes manières, aujourd'hui, seconder leur courage, affermir leur confiance, fortifier leurs espérances et, pour demain, à leur retour au foyer, leur préparer une paix rendue pour eux durable par le sang de leurs frères, libre, réparatrice, féconde par le travail. Chacun à sa place, glorieuse ou obscure, sans souci de soi-même aujourd'hui et, demain, mieux encore qu'hier, chacun, à sa place, doit travailler pour tous ; plus que jamais, travailler, c'est servir.

De vifs applaudissements saluent les belles paroles du vice-président de l'Assemblée départementale.

M. Talou invite le Conseil à procéder à l'élection de son Président, en remplacement de M. Cocula.

M. Loubet propose d'élire par acclamations, M. Malvy fils, Ministre de l'Intérieur.

A l'unanimité, M. Malvy est élu.

Au milieu des bravos de l'Assemblée et du public, M. Malvy prend place au fauteuil présidentiel et prononce les belles paroles que nous sommes heureux de publier *in extenso*.

DISCOURS DE M. MALVY

Messieurs,

A cette heure tragique de notre Histoire où la Nation tout entière est debout, armée pour la plus belle et la plus sainte des causes, je vous remercie d'avoir bien voulu exprimer sur mon nom les pensées qui nous sont communes.

A cette heure, notre pensée, notre esprit, notre cœur, tout notre être est à la Patrie. Nous souffrons et nous pleurons avec ces familles françaises dont les fils sont tombés au champ d'honneur ; nous suivons pas à pas avec une émotion infinie les efforts de ces héroïques soldats qui, des Vosges à la mer du Nord, font de leurs vaillantes poitrines une barrière infranchissable à la ruée de nos agresseurs ; nous partageons avec tous les peuples l'exaltation et l'enthousiasme que suscitent le merveilleux courage et l'indomptable énergie des défenseurs de Verdun ; nous sentons enfin profondément ancrées dans nos âmes cette foi, cette espérance indéfectible dans les destinées victorieuses de la France et de la République.

Lorsque pendant ces 21 mois de grande histoire les fils de France ont su montrer au monde qu'ils avaient conservé intact ce magnifique patrimoine d'héroïsme et de gloire que nous ont légué nos ancêtres, lorsque pendant ces longues heures d'angoisses, de souffrance et de deuil, la Nation a su montrer, par son calme, son sang-froid, sa ténacité, son admirable tenue morale, qu'elle était à la hauteur de tous les devoirs et qu'elle saurait attendre avec confiance l'heure des légitimes réparations, comment d'autres pensées pourraient-elles envahir nos esprits ?

Notre armée toujours plus belle, toujours plus forte, animée de l'ardeur et de l'enthousiasme que donnent les justes causes, ajoutera bientôt aux noms glorieux de l'Yser, de la Marne et de Verdun, les noms de Victoires qui libéreront définitivement le pays. Et le pays, attendra, avec patience, avec confiance ce grand jour. Il l'attendra quel que soit son sentiment sur les horreurs de la guerre parce qu'il sait que la France a tout fait pour éviter au monde cet horrible fléau, parce qu'il sait que malgré sa blessure, la France ne voulait plus que du Droit et de la Justice les réparations nécessaires, parce qu'il sait que malgré tous nos efforts pour maintenir la paix, nous avons été brutalement assaillis par un ennemi dont la préméditation éclate aujourd'hui à tous les yeux, parce que le pays sait enfin que ce ne sont pas seulement notre honneur, nos biens, nos libertés si chèrement conquises, le génie de la France, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de grand et de beau dans le monde, mais la vie même de notre belle Patrie et l'avenir des peuples libres qui sont en jeu. Certes, que de sang, que de douleurs, que d'infortunes ! La France sauvée et glorieuse devra payer sa dette de reconnaissance aux familles de nos morts et à nos chers blessés. Et tous nos malheureux compatriotes, chassés brutalement de leurs foyers ou qui souffrent sous la domination allemande !

Nos généreuses populations ont beaucoup fait pour soulager l'infortune de ceux qui sont venus leur demander asile ; nous ne ferons jamais assez pour leur faire oublier leurs douleurs ; et j'ai le devoir d'affirmer ici au milieu de populations qui n'ont pas connu les horreurs de l'invasion, que tous les Français resteront unis dans un même sentiment de solidarité nationale pour réparer les misères et relever les ruines des foyers de ceux qui auront beaucoup souffert. L'effort à accomplir est encore immense ; chacun à son poste doit donner toute son énergie à la défense nationale ; la France et ses Alliés en complet accord sont plus prêts et plus résolus que jamais à tous les sacrifices afin de briser à tout prix la puissance militaire qui pourrait nous ramener de pareils maux et dont le besoin d'hégémonie constituerait un perpétuel danger pour la liberté des peuples.

Messieurs, dans cette Ville qui donna le jour à Gambetta, l'illustre patriote et Républicain qui personnifia la défense nationale aux heures les plus tragiques de notre histoire, fidèles à la pensée qui ne le quitta jamais, les fils de notre vieux Quercy, comme lui patriotes et républicains, lutteront de toute leur âme jusqu'à la Victoire définitive de la plus belle et de la plus noble des causes.

Souvent interrompu par les bravos de ses collègues, M. Malvy est l'objet, à la fin de ce beau discours, d'une chaleureuse ovation de la part du Conseil Général et du public.

M. Malvy donne lecture du vœu suivant :

« Le Conseil Général adresse aux héros des défenses de Verdun et à tous nos vaillants soldats, l'hommage de son admiration et de sa reconnaissance. »

« Il exprime sa confiance dans le Gouvernement de la République pour poursuivre jusqu'au bout avec nos alliés, le double effort militaire et économique qui assurera à la France et au monde une paix durable. »

Ce vœu qui est signé par MM. Loubet, Bécays, Laparra, Murat, est voté à l'unanimité.

Séance du 2 mai

La séance est ouverte à 10 h. 1/2 sous la présidence de M. Talou, vice-président.

Étaient présents :

MM. Talou, Faurie, Mazères, Larnaudie, Calmon-Maison, Malvy père, Bécays, Murat, Laparra, Loubet, Constant, Dupuy, Peyrichou, Fontanille, Darquier, Rey, Couderc, Mège.

M. le Préfet assiste à la séance.

Au cours de la séance de ce matin, le Conseil a liquidé les affaires courantes.

Nous publierons dans un prochain numéro le compte rendu de la séance.

Signalons toutefois le vœu suivant présenté par M. le docteur Darquier :

« En mon nom personnel et au nom de MM. Rey, de Mazère, Mazères, Faurie et Loubet, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau du Conseil Général, en le priant de l'adopter le vœu suivant :

« Le Conseil Général, considérant que le département du Lot possède autant, sinon plus que certains départements voisins des localités et des terrains nécessaires à recevoir des troupes en vue de leur instruction militaire ;

« Que sans parler des vastes emplacements du Causse où avait été envisagée l'installation d'un grand camp d'instruction, on peut rappeler que la garnison de Cahors possède à quelques kilomètres de la ville, un terrain de manœuvres, soit à Arnis, d'une étendue de 20 hectares où peuvent se donner toutes les notions nécessaires à la guerre de tranchées et à la guerre de mouvement, un champ de tir où peuvent s'effectuer les tirs entre 100 et 600 mètres, enfin de casernes vastes, propres, salubres, pour la construction et l'amélioration desquels l'Etat et la ville se sont imposés de lourdes charges ;

« Qu'il est des lors, incompréhensible qu'on envoie des troupes dans de petites localités de départements voisins qui ne se recommandent ni par l'étendue de leurs terrains d'instruction, ni par leurs casernes, puisque les soldats sont cantonnés dans des granges ou autres locaux agricoles souvent peu salubres et toujours inconfortables.

« Ennel le vœu que le Gouvernement ne décide l'exode des troupes du département où des villes où elles sont normalement affectées que lorsque cette décision sera impérieusement dictée par des considérations d'ordre purement militaires et l'exclusion de toute considération ou influence d'une autre nature. »

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

Ecole normale d'Instituteurs

Hôpital complémentaire n° 15

Le directeur de l'école normale a reçu, pour les blessés hospitalisés dans l'établissement, les dons suivants :

1^o De Mme Borredon institutrice aux Roques (St-Vincent-rive-d'Olt) : 125 œufs.

2^o De Mlle Gary, institutrice à Cournou (St-Vincent-rive-d'Olt) : 145 œufs.

Tous ces œufs ont été distribués, en supplément, aux blessés.

Tous nos compliments et tous nos remerciements aux élèves et à leurs maîtresses.

Fourmagnac

Une battue aux sangliers est organisée pour le dimanche 7 mai. Elle est motivée par les dégâts sérieux causés par ces animaux sur le territoire de la commune. Le rendez-vous est fixé à 4 heures du matin au lieu dit Croix de Moncany, route de Miallet-St-Bressou, pour être dirigé vers les bois de Carayol-La-Bessière-Bonhomme.

Blessé. — Bonnes nouvelles de Cépède Marcelin, blessé à la Harazée et hospitalisé à Autun.

Gramat

Les dames du Comité de secours aux militaires placés à l'hôpital de Gramat adressent leurs remerciements à toutes les personnes qui veulent bien les aider dans leur œuvre, soit au moyen de leur cotisation, soit par le versement de leur obole dans les troncs déposés à la perception dont le produit est employé uniquement à procurer des douceurs aux malades et blessés, et aussi des secours à ceux des pays envahis qui ne peuvent rien recevoir de leurs familles.

Nous nous adressons plus particulièrement à vous, pères, mères et femmes de mobilisés qui avez voulu donner le meilleur témoignage de votre affection à vos enfants ou à vos maris en contribuant à adoucir le séjour dans notre hôpital, des compagnons d'armes de vos chers absents.

Vous avez pensé que ceux que vous chérissez peuvent se trouver dans une situation semblable à celle de nos blessés et que, dans ce cas, eux aussi trouveraient ailleurs des personnes généreuses comme vous, pour adoucir leurs souffrances.

Votre participation à l'œuvre de secours aux blessés a été des plus importantes puisque, dans moins d'une année, nous avons recueilli

dans les troncs déposés à la perception la somme de 1530 francs. Nous sommes assurés que vous voudrez bien nous continuer votre collaboration, et avec nos remerciements, nous adressons un nouvel et pressant appel à votre générosité et à votre bon cœur.

Le Comité.

Avis de décès

Madame veuve BÉDUÉ, les familles RIGAL-BÉDUÉ et BÉDUÉ-CAINE ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur BÉDUÉ Pierre-Benoît-Paulin

Relieur

Les obsèques auront lieu mercredi matin 3 courant, à 9 h. 1/4, en l'église Cathédrale.

L'assemblée à la maison mortuaire 33, rue Fondue-Haute.

En raison des circonstances, il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu.

Dernière Heure

DÉPÊCHES OFFICIELLES

COMMUNIQUÉ DU 1^{er} MAI (22 h.)

En Belgique, notre artillerie a bouleversé les tranchées allemandes, en face de Steenstraete et de Bosinghe.

En Argonne, lutte de mines à la Fille-Morte.

Nous avons occupé la lèvre d'un entonnoir provoqué par l'explosion d'un de nos fourneaux.

Concentrations de feux sur les organisations ennemies des Courtes-Chausses et du bois de Cheppy.

Dans la région de Verdun, bombardement très vif de nos positions de la rive gauche.

Sur la rive droite, l'activité de l'artillerie s'est concentrée dans les secteurs de la côte du Poivre et de Douaumont.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front en dehors de la canonnade habituelle.

Pendant le mois d'avril, notre aviation de combat, qui s'est montrée très active particulièrement dans la région de Verdun, a obtenu des résultats appréciables.

Au cours de nombreuses luttes aériennes où ils gardèrent incontestablement l'avantage, nos pilotes ont réussi à abattre 31 avions ennemis.

Neuf de ces derniers sont tombés dans nos lignes et 22 ont été vus par nos observateurs descendant en flammes ou complètement désarmés dans les lignes allemandes.

Pendant la même période, 6 avions français ont eu le dessous dans les combats et sont tombés dans les lignes ennemies.

Communiqué du 2 Mai (15 h.)

(Transmis au "Journal du Lot" par PARIS-TÉLÉGRAMMES)

Au sud de la Somme, UN COUP DE MAIN ENNEMI, tenté sur un de nos petits postes de la région de Dompierre A ÉTÉ REPOUSSÉ par notre fusillade.

En Champagne nous avons canonné un convoi de munitions au nord de Navarin.

En Argonne, UNE FORTE RECONNAISSANCE ALLEMANDE A ÉTÉ DISPERSÉE au nord de la Harazée.

A l'ouest de la Meuse, l'activité de l'artillerie a continué au cours de la nuit, depuis la région d'Avocourt jusqu'au Mort-Homme.

Des renseignements nouveaux font connaître que LES ACTIONS MÈNÉES PAR NOUS, les 29 et 30 avril, sur les pentes nord du Port-Homme, ONT FAIT TOMBER ENTRE NOS MAINS ENVIRON MILLE MÈTRES DE FRONT DES TRANCHÉES ENNEMIES sur une profondeur variant entre 300 et 600 mètres.

A l'est de la Meuse, hier, en fin de journée, NOS TROUPES ONT MÈNÉ UNE VIVE ATTAQUE sur les positions ennemies au sud-est du fort de Douaumont.

AU COURS DE CETTE OPÉRATION, QUI A PARFAITEMENT RÉUSSI, NOUS AVONS OCCUPÉ LA TRANCHÉE ENNEMIE DE PREMIÈRE LIGNE sur une longueur de 500 mètres environ et fait une centaine de prisonniers.

Quelques rafales d'artillerie en Woëvre.

Télégrammes particuliers

(Contrôlés au départ à Paris)

SUR LE FRONT RUSSE

Quatre échecs de l'ennemi

Dans la région de Poulkarn, au sud-est de Riga, notre artillerie a canonné avec succès une batterie ennemie.

L'artillerie allemande a bombardé les régions de la gare et de la tête de pont d'Ikskul.

Dans un secteur des positions de Dvinsk, le feu de notre artillerie a provoqué un incendie dans les tranchées ennemies.

Au sud-ouest du lac de Narotche, les Allemands ont tenté de déboucher de leurs tranchées, mais, accueillis par notre feu, ils ont dû y rentrer aussitôt.

Au sud-est de la gare d'Olyk, sur le chemin de fer de Rovno à Kovel, l'ennemi a tenté, par trois fois, de cerner et d'attaquer le village de Khromiag, mais il a été chaque fois repoussé par nos feux d'artillerie, de mousqueterie et de mitrailleuses.

AU CAUCASE :

Les Russes progressent à l'Ouest et au Sud

Dans la direction de Diarbekir, nos cosaques ont refoulé énergiquement les Turcs vers l'Ouest.

Dans la direction de Bagdad, nous avons rejeté vers l'Ouest un important détachement ennemi. Nous lui avons pris une partie de son artillerie et de nombreux caissons.

Avis de décès

Madame Eugène DREUILHE ; Monsieur Albert DREUILHE, brigadier, convois automobiles, corps expéditionnaire d'Orient ; Madame Georges DAFFAURE, née DREUILHE et Monsieur Georges DAFFAURE, adjudant télégraphiste à la 9^e section de Télégraphie ; Mesdemoiselles Georgette et Renée DAFFAURE ; Mademoiselle Jeanne DREUILHE ; Monsieur René DREUILHE, cavalier au 10^e dragons ; Mademoiselle Régine DREUILHE ; Mademoiselle Simonne DREUILHE ; Madame veuve Lucien DREUILHE, à Paris ; Madame et Monsieur VANEL, à Paris ; Madame et Monsieur BERTRAND, répétiteur au Lycée Gambetta ; Monsieur Eugène DREUILHE, lieutenant-major de la garnison de la place de Melun et Madame Eugène DREUILHE ; Monsieur Fernand DREUILHE.

Monsieur Eugène VANEL, canonier au 60^e d'artillerie, Monsieur Jean BERTRAND, Madame veuve ESCROUAILLES et sa famille, à Paris ; Monsieur l'abbé TRACOL, curé de Saint-

Jean (Tarn-et-Garonne) ; les familles CUBAYNES, CRAYSSAC, IMBERT et tous les autres parents, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Eugène DREUILHE

Négociant

leur époux, père, beau-père, grand père, beau frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Cahors, muni des sacrements de l'église, le 1^{er} mai 1916, à l'âge de 58 ans.

Et vous prient d'assister aux obsèques qui seront célébrées en l'église Cathédrale, le mercredi 3 mai, à 7 h. 30 précises.

Assemblée à la maison mortuaire, Allées Fénélon, 1

Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Le propriétaire-gérant : M. COUESLANT.

Paris, 12 h. 40

Le Conflit Germano-Américain

L'ALLEMAGNE CAPITULERAIT....

De Berne :

Le ton de la presse austro-allemande s'est notablement radouci.

Il laisse prévoir que le gouvernement de Berlin serait prêt de céder aux sommations américaines.

La Nouvelle Presse Libre, de Vienne, écrit que l'Allemagne serait disposée à accepter, dans l'avenir, que les navires de commerce armés fussent prévenus et ne puissent être attaqués par les sous-marins en cas de résistance.

D'autre part, l'Allemagne qui nia toujours le torpillage du Sussex, demanderait maintenant qu'une nouvelle enquête soit ouverte.

Mais rien n'est terminé

De Zurich :

Le Lokal-Anzeiger dit que les délibérations du quartier général, concernant la réponse allemande à la Note américaine ne sont pas terminées.

M. WILSON DEVIENT MENAÇANT

De Washington :

Dans une réunion de préparation militaire, M. Wilson a prononcé un discours : « Dieu veuille, a-t-il dit, que les Etats-Unis ne soient jamais entraînés dans la guerre ; MAIS, si cela devait arriver, les Etats-Unis se réveilleraient de leur rêve et ils montreraient à tous ceux qui doutèrent de l'état d'esprit du Nouveau-Monde que nous parlons toujours au nom de l'humanité. »

La situation militaire allemande

De Zurich :

A l'occasion de son séjour au Grand quartier général, M. Gérard, ambassadeur d'Amérique, a reçu des explications sur la situation militaire allemande.

Le Kaiser en appellera à l'amitié de M. Wilson

De Londres :

Le Morning Post apprend que M. Bernstorff aurait déclaré à plusieurs amis que le Kaiser fera un appel direct à M. Wilson pour le maintien des relations amicales entre les deux pays. C'est dans ce but qu'il a fait venir M. Gérard au grand quartier général.

UN TÉLÉGRAMME ARRIVE...

De Washington :

M. Lansing a reçu une dépêche de l'ambassadeur de Berlin, mais il refuse